

**PRAP - IBC maintien et actualisation des compétences
(prévention des risques liés à l'activité physique -
Industrie, BTP, commerce et activités de bureau)**

FORMATION OBLIGATOIRE

Santé - Sécurité au travail et Prévention

 DURÉE

7 heures soit 1jour

 TARIFS

Intra entreprises : nous consulter

 **ETRE CERTIFIÉ ACTEUR PRAP IBC**

des manutentions manuelles...

Pré-requis : être certifié acteur PRAP IBC

Partenaires

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Dd
Datadock

Objectifs

Maintenir ses compétences afin de poursuivre sa mission d'acteur PRAP IBC. Proposer de manière concertée, des améliorations techniques, humaine et organisationnelles. L'objectif est de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles liés aux risques physiques. Cette formation implique la poursuite de l'engagement de l'encadrement de la structure employeur.

Programme

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise :

Comprendre l'intérêt de la prévention.

- Repérer les différents enjeux pour l'établissement.
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention.
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

Connaitre les risques de son métier.

- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage (AT-MP)
- Reconnaitre les principaux risques de son métier et les effets induits.
- Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :

Connaitre les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

- Connaitre le fonctionnement du corps humain.
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain.
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité.
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique.
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise :

- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail.
- En prenant en compte les principes généraux de prévention.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées et utiliser les modes de communication.

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :

- Connaitre et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail.
- Connaitre et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

Evaluation / épreuves certificatives

Grilles de certification des compétences du PRAP IBC (INRS - référentiel à jour)

BILAN DE FIN DE FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques

- Formateur certifié PRAP IBC par INRS. Analyse des pratiques, retour d'expérience.
Actualisation et maintien des compétences : chaque participant a l'occasion de réaliser une analyse de situation de travail sur des cas concrets.
L'impact de la mise en place d'une démarche PRAP dans l'établissement. Présentation des analyses réalisées sur les postes de travail. Présentation du plan d'action suite aux propositions d'amélioration.
Les épreuves de manutention : manutention de charge, observation, analyse et proposition d'amélioration de situation de travail.

Validation / Evaluation

- Evaluation des acquis des participants tout au long de la formation
- Evaluation de la satisfaction de l'action de formation par les participants
- Attestation de fin de formation
- Epreuves certificatives / renouvellement du Certificat acteur PRAP IBC (INRS). Validité 2 ans. Recyclage MAC au bout de 24 mois.